



1. INTITULE DE LA QUALIFICATION PROFESSIONNELLE (HU)

54 861 01 0000 00 00 Biztonságszervező I.

2. TRADUCTION DE L'INTITULE DE LA QUALIFICATION PROFESSIONNELLE (FR)

Agent de sécurité I

(LA TRADUCTION DE L'INTITULE EST DONNEE A TITRE D'INFORMATION)

3. EMPLOIS ACCESSIBLES PAR LE DETENTEUR DU CERTIFICAT

Le spécialiste peut assurer les activités suivantes:

- établir la réglementation de surveillance et de protection;
- établir les règles portant sur le stockage et la maintenance des armes à feu et des outils contre-attaque;
- reprendre et passer le service;
- assurer la protection des bâtiments ainsi que celle des unités commerciales et bancaires;
- accomplir les tâches diverses qui font partie de ses attributions;
- prendre des mesures en cas d'événements extraordinaires;
- organiser la protection de la personne et protéger;
- établir la conception de défense;
- se préparer aux tâches de sécurisation;
- exécuter les tâches de sécurisation;
- évaluer le travail accompli;
- aller en patrouille et accompagner les transports de biens;
- dresser le plan d'incendie de l'institution;
- organiser et exécuter les actions de prévention incendies;
- accomplir les tâches de sécurité du travail relevant de ses compétences;
- dresser, selon les instructions professionnelles, les documents, plans et documentations de préparation à la défense, de sécurité civile et de réaction en cas de catastrophe.

4. EMPLOIS ACCESSIBLES PAR LE DETENTEUR DU CERTIFICAT

5369 Autres métiers de sécurité

(*) Note explicative:

Ce document vise à compléter l'information figurant sur le certificat. Le supplément descriptif du certificat n'a aucune valeur légale. Le format adopté est conforme aux documents suivants :

"93/C 49/01 of 3 December 1992 on the transparency of qualifications" (résolution 93/C 49/01 du Conseil, du 3 décembre 1992, concernant la transparence des qualifications), "Council Resolution 96/C 224/04 of 15 July 1996 on the transparency of vocational training certificates" (résolution 96/C 224/04 du Conseil, du 15 juillet 1996, sur la transparence des certificats de formation professionnelle), "Recommendation 2001/613/EC of the European Parliament and of the Council of 10 July 2001 on mobility within the Community for students, persons undergoing training, volunteers, teachers and trainers" (recommandation 2001/613/CE du Parlement européen et du Conseil, du 10 juillet 2001, relative à la mobilité dans la communauté des étudiants, des personnes en formation, des volontaires, des enseignants et des formateurs)

Pour toute information complémentaire sur la transparence, consultez le site <http://europass.cedefop.eu.int/htm/>

©European Communities 2002 ©

5. BASE OFFICIELLE DU CERTIFICAT

<p>Nom et statut de l'organisme délivrant le certificat</p>	<p>Nom et statut de l'autorité nationale responsable de la reconnaissance du certificat</p> <p>Pour les qualifications professionnelles relevant du domaine du Ministère de Justice et d'Ordre Public (IRM), la commission spéciale indépendante chargée par le Ministère, instituée par qualification professionnelle.</p>											
<p>Niveau du certificat (national ou international)</p> <p>Niveau de la qualification professionnelle selon la Liste Nationale des Formations (OKJ): 54 Qualification professionnelle de niveau élevé donnant droit à occuper un emploi exigeant essentiellement un travail intellectuel, qui se base sur les compétences d'entrée définies par les exigences professionnelles et d'examen, sur une pré-qualification professionnelle ou sur un examen de baccalauréat.</p> <p>Code ISCED97: 4CV</p>	<p>Echelle de notation/Exigences aux examens</p> <p>Moyenne des performances exprimées en % accomplies par partie d'examen, compte tenu de la pondération par exigence professionnelle et d'examen, exprimée en notes:</p> <table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 30%;">81-100%</td> <td style="width: 70%;">très bien (5)</td> </tr> <tr> <td>71-80%</td> <td>bien (4)</td> </tr> <tr> <td>61-70%</td> <td>moyen (3)</td> </tr> <tr> <td>51-60%</td> <td>passable (2)</td> </tr> <tr> <td>0-50%</td> <td>insuffisant (1)</td> </tr> </table>		81-100%	très bien (5)	71-80%	bien (4)	61-70%	moyen (3)	51-60%	passable (2)	0-50%	insuffisant (1)
81-100%	très bien (5)											
71-80%	bien (4)											
61-70%	moyen (3)											
51-60%	passable (2)											
0-50%	insuffisant (1)											
	<p>Identifiant et intitulé du module d'exigences professionnelles et performance exprimée en % accomplie à la partie d'examen assignée à celui-ci:</p>											
<p>Mention de série du certificat:</p> <p>PT K son numéro d'ordre: 123456</p>	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 80%;">0701-06 Tâches fondamentales de protection des personnes et des biens</td> <td style="width: 20%; text-align: right;">100%</td> </tr> <tr> <td>0702-06 Tâches de garde du corps</td> <td style="text-align: right;">100%</td> </tr> <tr> <td>0712-06 Tâches fondamentales d'agent de sécurité</td> <td style="text-align: right;">100%</td> </tr> <tr> <td>0713-06 Tâches spéciales d'agent de sécurité</td> <td style="text-align: right;">100%</td> </tr> </table>	0701-06 Tâches fondamentales de protection des personnes et des biens	100%	0702-06 Tâches de garde du corps	100%	0712-06 Tâches fondamentales d'agent de sécurité	100%	0713-06 Tâches spéciales d'agent de sécurité	100%			
0701-06 Tâches fondamentales de protection des personnes et des biens	100%											
0702-06 Tâches de garde du corps	100%											
0712-06 Tâches fondamentales d'agent de sécurité	100%											
0713-06 Tâches spéciales d'agent de sécurité	100%											
<p>Date de délivrance du certificat:</p> <p>2021.06.18</p>	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 80%;">Performance accomplie à l'examen professionnel, exprimée en %:</td> <td style="width: 20%; text-align: right;">100%</td> </tr> <tr> <td>Performance accomplie à l'examen professionnel, exprimée en note:</td> <td style="text-align: right;">5</td> </tr> </table>		Performance accomplie à l'examen professionnel, exprimée en %:	100%	Performance accomplie à l'examen professionnel, exprimée en note:	5						
Performance accomplie à l'examen professionnel, exprimée en %:	100%											
Performance accomplie à l'examen professionnel, exprimée en note:	5											
<p>Accès au niveau d'éducation/formation suivant</p> <p>A l'enseignement supérieur</p>	<p>Accords internationaux</p>											
<p>Autres informations relatives au processus de la formation professionnelle (numéro du registre du programme accrédité)</p>												
<p>Base légale</p> <p>Loi LXXVI de l'année 1993 sur la formation professionnelle, Exigences professionnelles et d'examen établies par le Décret n° 15/2008 (VII.28.) du Ministère de la Justice et de la Police.</p>												

6. MODES D'ACCES OFFICIELLEMENT RECONNUS POUR OBTENIR LE CERTIFICAT

Description de l'enseignement théorique et pratique professionnels	Part du volume total du programme complet %	Durée (heures/semaines/mois/années)
Ecole/centre de formation	Théorie: 50 % Pratique: 50 %	
Environnement professionnel		
Formation antérieure validée		
Durée totale de la formation		1200 heures
Niveau d'entrée requis: Baccalauréat Ce supplément descriptif du certificat a été établi sur la base du guide de remplissage publié sur les sites du Centre national de référence et du Centre national Europass. Centre national de référence– NSZFH – http://nrk.nive.hu		
Chef de l'organisateur d'examen: Date de délivrance: 2021.06.18		CACHET